


Conseil Général de Vétroz	
Question écrite au Conseil Municipal	Législature 2021-2024

Monsieur le Président de la Municipalité,
Madame et Messieurs les Conseillers Communaux,

Suite aux photos reçues des riverains de la route de la Jonction en lien avec les travaux liés au projet des Torrents neufs, je constate que la Commune a préalablement installé des pavés sur les trottoirs. Ces derniers ont été retirés par la suite pour ne laisser qu'un chemin en terre battue. (voir photos ci-jointes) Alors que des projets sont abandonnés faute de moyens et soucieux de la bonne utilisation des ressources communales, je me permets de vous poser les questions suivantes :

Quelles sont les raisons de ce changement d'aménagement ?

Quels ont été les coûts initiaux pour l'achat et la pose des pavés par l'entreprise mandatée ?

Quels sont les coûts des modifications faites par la suite ?

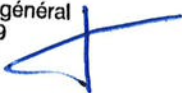
Que vont devenir les pavés initialement posés ?

Je vous remercie d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez la présente question et je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Municipalité, Madame et Messieurs les Conseillers communaux, mes salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 16 octobre 2023.

accepté et renvi

le 20/10/23
Pierre-Michel VENETZ
 Président du Conseil général
 Rue du Pont 39
 1963 VETROZ



Daniel Roh
Conseiller général



Annexes : 3 photos

